

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 7 décembre 2015

OBJET :

Modification du tableau des effectifs

Rapporteur : M. LAURENT

Délibération n° 6

EXPOSE DES MOTIFS

La loi du 26 janvier 1984, notamment en son article 34, dispose que les emplois de chaque collectivité sont créés par son assemblée délibérante.

Il appartient donc au Conseil Municipal de déterminer les effectifs des emplois permanents à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services et de procéder, le cas échéant, à la suppression des postes non pourvus.

Considérant l'intérêt pour la ville de disposer d'agents en charge de la coordination et la mise en œuvre d'activités d'animation dans le secteur périscolaire et dans le domaine de l'animation des quartiers, de la cohésion sociale et de la politique de développement social urbain, il est proposé de procéder à la création de trois postes d'animateur territorial à temps complet.

Considérant la volonté de la municipalité d'accompagner les jeunes en difficultés dans leur insertion professionnelle et l'intérêt pour la ville d'Essey-lès-Nancy de disposer d'un agent supplémentaire en charge de fonctions d'accueil et d'animation du Lieu d'Accueil Enfants Parents et d'organisation du service périscolaire, il est proposé de procéder à la création d'un poste en contrat d'accompagnement dans l'emploi à temps complet.

Considérant, par ailleurs, la vacance au tableau des effectifs de plusieurs postes à temps complet, qui ne seront pas pourvus sur l'exercice en cours, il est proposé de procéder à la suppression :

- d'un poste à temps complet de rédacteur principal de 2ème classe ;
- d'un poste à temps complet d'adjoint technique principal de 2ème classe ;
- de deux postes à temps complet d'adjoint technique de 2ème classe ;
- d'un poste à temps complet d'ATSEM principal de 2ème classe.

Considérant, enfin :

- le recrutement au mois de mai dernier d'une directrice général des services et au début du mois de septembre d'un adjoint technique en charge de fonctions d'entretien des bâtiments ;
- les avancements de grade et promotions internes prononcées le 1^{er} juin en application de la délibération n°5 du 11 mai 2015 portant modification du tableau des effectifs ;

il y a lieu de modifier en conséquence le tableau des effectifs.

Il est précisé, par ailleurs, que les postes budgétaires non pourvus seront supprimés lors d'une prochaine réunion du Conseil Municipal, après avis du Comité Technique paritaire.

PROPOSITIONS

Sur avis favorable des membres du Comité Technique paritaire commun de la ville et de son centre communal d'action sociale, il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- de procéder à la création de trois postes d'animateur territorial à temps complet ;
- de procéder à la suppression :
 - o d'un poste à temps complet de rédacteur principal de 2^{ème} classe ;
 - o d'un poste à temps complet d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe ;
 - o de deux postes à temps complet d'adjoint technique de 2^{ème} classe ;
 - o d'un poste à temps complet d'ATSEM principal de 2^{ème} classe ;
- de procéder à la création d'un poste en contrat d'accompagnement dans l'emploi à temps complet ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer, pour ce dernier poste, l'ensemble des documents afférents aux recrutements et à leurs éventuels renouvellements ;
- d'accepter les modifications du tableau des effectifs telles que décrites dans l'exposé des motifs.

Il est précisé que les crédits nécessaires à la modification du tableau des effectifs sont disponibles au chapitre 012 « Charges de personnel » du budget primitif 2015.

DELIBERATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité et 6 abstentions (M. CAUSERO, MME POYDENOT, MME. MATHIEU, MME PAGELOT, M. LEINSTER, M. RIFF) accepte la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe et Moselle le 11 Décembre 2015.

Pour Extrait



**Michel BREUILLE,
Maire**

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 DECEMBRE 2015

tenu sous la présidence de
de M. Michel BREUILLE Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	22
- Nombre de votants :	28
- Convocation du Conseil Municipal le :	27 novembre 2015
- Convocation distribuée le :	27 novembre 2015
- Affichage du compte-rendu le :	11 décembre 2015
- Affichage du procès-verbal le :	23 février 2016

PRESENTS

- MME SIMONNET, M. LAURENT, MME DEVOUGE, M. SAPIRSTEIN, MME CADET, M. THOUVENIN, M. VOGIN Adjoints.
- MME LEDROIT, M. FRANIATTE, M. PERNOSSI, MME SAGET, M. HOFFER, M. ROSSIGNON, MME LANZI, M. DI TOMMASO, MME DOLATA, M. GONCALVES, M. MARSON, M. LEINSTER, MME MATHIEU, M. CAUSERO Conseillers Municipaux.

POUVOIRS

- MME COLME à MME DOLATA
- MME GEORG à M. SAPIRSTEIN
- MME CLAIR à M. BREUILLE
- MME POYDENOT à M. CAUSERO
- M. RIFF à M. LEINSTER
- MME PAGELOT à MME MATHIEU

EXCUSE

- M. CLOMES

SECRETAIRE DE SEANCE

- MME SIMONNET

Pour extrait,

Le Maire,



Michel BREUILLE